



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du guide d'identification des PANs vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

> oLe questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

. .

Nous étions le 03 juillet, dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce soir là, les lampadaires de ma rue ne fonctionnaient plus depuis bien deux heures ou plus, par conséquent je pouvais voir le ciel chargé d'étoiles sans aucune pollution lumineuse. Bien. Je suis sorti dehors sur les coups d'une heure du matin pour fumer une cigarette, dans le noir complet, si je me souviens bien la Lune était aussi grosse qu'une pastèque. Je me suis assis sur le banc, dans la cour d'entrée de la maison de mes parents. J'ai allumé ma cigarette et j'ai commencé à regarder le ciel. Sans les lumières des lampadaires, il était chargé d'étoiles toutes plus ou moins brillantes. Je continuais à fumer tout en regardant les étoiles, les constellations que je connais, et il était déjà aux alentours d' 1h10. J'ai fini ma cigarette, et avant de rentrer dans la maison, j'ai jeté un dernier coup d'oeil au ciel et c'est à ce moment précis que le phénomène s'est produit.

Là, au dessus de moi, quatre étoiles, alignées verticalement et inclinées vers la droite. Elles étaient espacées les unes des autres, avec une distance égale pour les quatre. En l'espace de quelques secondes, une peut-être deux, elles se sont séparées en deux groupes de deux étoiles. Le premier groupe, celui du « haut », s'est déplacé lentement puis assez rapidement vers la droite tandis que le groupe des deux autres étoiles du « bas » s'est dirigé vers la gauche, même vitesse. Et là, la main sur la poignée de la porte d'entrée, je reste bouche bée, j'ai lâcher un « What the fuck » (mince c'est quoi ce truc en anglais), et je suis resté la bouche ouverte. J'ai cligné rapidement des yeux une ou deux fois pour être sur que mes yeux (en très bon état) ne s'était pas emballés, mais non, les étoiles bougeaient bel et bien, et assez vite. Sur le coup, je ne comprend pas, je ne sais pas si je dois regarder le groupe des deux étoiles qui se dirige vers la « gauche » ou le groupe qui se dirige vers la « droite », le phénomène qui se produit sous mes yeux est inqualifiable, je n'ai jamais vu une telle chose . Pourtant, je décide de suivre des yeux les deux étoiles qui filent vers la droite, car l'étoile la plus brillante des quatre y était. Je tiens à préciser que la distance entres les deux étoiles des deux groupes est resté la même.

Et puis est venu le moment ou les étoiles se sont peu à peu éteintes pour enfin disparaître.

Le phénomène que je vous décrit à durer en tout et pour tout 40 secondes, peut être moins.

Je regarde souvent le ciel, j'aime l'astronomie, j'ai déjà assister à quelques unes des conférences de la SAN.

Votre observation

Pour conclure, je tiens à souligner que je n'avais pas une goutte d'alcool dans le sang ni de substances illicites. Bref, j'étais totalement « conscient ».

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

La lecture d »un bouquin.

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

, 44220 coueron

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

J'étais dehors, sur le pallier, prêt à ouvrir la porte d'entrée. Je n'étais donc pas surélevé.

Date de l'observation : 03....../......07/......2015...... Heure précise de début (en heure locale) : 1h12.

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : 00h00m40s.....

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?Non.......

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins)?

L'observation s'est faite de façon : continue

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation?

Les étoiles ont fini par disparaître.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux? OUI

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle : Non, à l'oeil nu.

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Ciel dégagé, très peu de vent, température entre 17 et 20 degrés.

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Je ne pourrai me souvenir de la position des constellations ou des planètes, mais je crois que la Lune était à « gauche » du phénomène.

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

Aucun.

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun bruit, à part je dirais un très léger bruit de fond.

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

Quatre étoiles se divisent par groupe de deux, l'un allant vers la droite et l'autre vers la gauche.

Forme:

Forme d'une étoile, de la terre ferme je dirais rond et brillant.

Couleur:

Blanc

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Trois d'entre elles brillaient comme bon nombre d'étoiles « lambda », mais une brillait comme Vénus, elle scintillait.

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Non

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras):

2mm pour les trois étoiles les moins brillantes et 4/5 pour celle qui scintillait le plus.

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

Aucun bruit

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage): Aucun élément n'a obstrué mon

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

observation. Je suis en revanche dans l'incapacité de fournir une distance, même grossièrement. C'était assez proche.

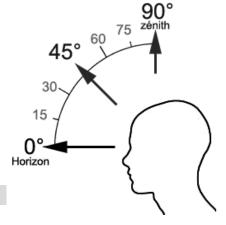
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

SUD

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

50°



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

les deux groupes se sont arrêtés l'un à l'est et l'autre à l'ouest

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

40/45

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

A suivit sa direction en ligne droite

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

je dirais une bonne partie

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) : aucun

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Cette image est le lieu exacte de l'observation. Lors de cette dernière, il faisait bien évidemment nuit.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

Et maintenant?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Pendant l'observation, j'ai pris conscience que je vivait quelque chose extraordinaire, du jamais vu. Je me suis senti emporter par le phénomène, le temps était comme suspendu, je n'ai plus fait attention à ce qui m'entourait durant les 30/40 sec qu'a duré le phénomène.

Après l'observation, je me suis senti tout chamboulé, un peu perdu, l'enchantement avait fait place à beaucoup de questions, j'étais comme tracassé par ce que je venais de voir. Je suis resté seul un long moment, à y penser, puis j'ai décidé de chercher sur internet un phénomène identique, en vain. C'est alors que j'ai décidé d'envoyer un mail à la SAN.

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Comme dit précédemment, j'ai effectué plusieurs recherches sur le net après l'observation, sans succès. Quelques forums mais rien de très concret. Je n'en ai parler qu'aujourd'hui (06/07/2015) et très vaguement, à mon père, lorsque je lui ai demander ou était le nord et le sud. La SAN a répondu à mon mail en indiquant que je devais me rendre sur Geitan pour témoigner. J'ai pris connaissance du questionnaire, et j'ai mis un certain temps avant de m'y plonger complètement. J

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Je n'ai strictement pas renoncé à comprendre, je veux au contraire élucidé ce mystère. Je suis très adepte des mystères de l'univers, mais à part quelques phénomènes connus (à mon désappointement), je n'avais jamais vraiment observé quelque chose d'aussi d'incroyable à ce point. Je regarde souvent le ciel à la recherche de choses étranges, même la Lune me fascine encore, après 24 ans de « co-habitation ». J'économise depuis quelques mois pour m'acheter un

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

télescope, et l'emmener avec moi au Portugal, sur la côte atlantique là ou le ciel est parsemé d'étoiles.

Selon moi, je pense que ce sont bel et bien des étoiles, et selon moi le pourquoi elles se sont séparées est peut être dû à un champ gravitationnel qui aurait fait office d'aimant contraire, ou bien un champ magnétique mais là encore je ne connais pas encore bien le sujet pour m'avancer.

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Je porte un grand intérêt aux phénomènes étranges. Ce qui me fascine le plus, ce sont les choses dont on a du mal à expliquer, à comprendre. L'univers est pour moi un mystère tout entier, avec ses secrets. L'espace nous donne des réponses, mais « fabrique » autant de questions. Je ne suis pas quelqu'un de très rationnel, terre à terre, et selon moi il est possible qu'il existe certains objets spatiaux que nous ne connaissons pas. Aussi, je suis persuadé qu'il existe dans l'espace quelque chose que nous ne voyons pas, pas forcément une chose « vivante », mais une ou plusieurs forces. Les trous de verre, par exemple, sont pour moi une hypothèse tout à fait plausible.

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Et bien cela m'a donné envie de scruté d'avantage le ciel, à la recherche de nouveaux indices ou de nouveaux phénomènes.

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Je l'espère. Il est très difficile parfois de trouver une explication, mais peut être que ce phénomène est connu sous un autre aspect ou s'est t-il peut être déjà produit auparavant ?

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles):

_

- *Internet* (mentionner le site et la date) : Auprès de la SAN (SOCIETE D'ASTRONOMIE de NANTES), sur leur site, le 03/07/2015.....

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI (elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.

(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussigné	
la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.	certifie
Fait à COUERON	
Le 06/07/2015	
Signature	

Ce questionnaire est à renvoyer :

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales DCT/DA/GEIPAN 18 avenue Édouard Belin, 31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE